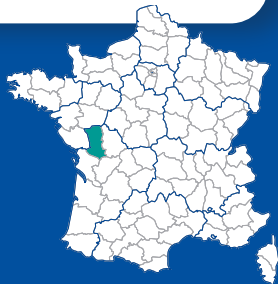


DES ÉLEVEURS CAPRINS S'INSTALLENT EN NOUVELLE-AQUITAINE



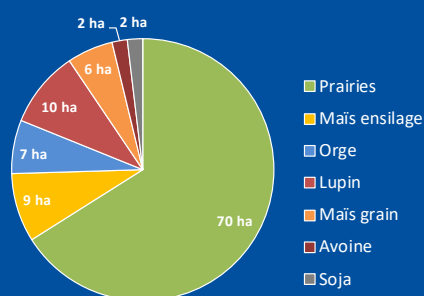
Anthony,
29 ans,
associé de Patrice,
Deux-Sèvres
installation en 2016

FORMATION

- Bac technique STAE.
- BTS ACSE.
- CS Caprin à Melle.
- Salarié dans l'élevage pendant les 5 ans qui ont précédé l'installation.

L'EXPLOITATION

- 450 chèvres.
- 2 UMO "exploitant" + 0,8 UMO salariée.
- 450 000 litres livrés.
- Contrôle laitier.
- 25 % d'IA, adhésion Capgènes et vente de chevrettes.
- 106 ha de SAU.



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

" Pas de regrets je ferais pareil !"

"Juste un regret sur le manque de suivi des banques sur le projet"

Passage du statut de salarié à celui d'associé



PARCOURS D'INSTALLATION

Le point de départ du projet

Issu du milieu agricole avec un papa installé en ovin, Anthony a fait des stages qui l'ont plutôt orienté vers la chèvre pour l'aspect laitier qu'il trouve intéressant tout en restant sur les petits ruminants.

Anthony a fait son apprentissage de BTS dans une exploitation de 350 chèvres, 50 VA et 150 brebis. *"Ma maître d'apprentissage m'a intéressée à l'élevage caprin et je me suis investi dans ce troupeau."*

Anthony a ensuite été salarié chez Patrice en 2012. Puis en 2015, Patrice lui propose de s'associer avec lui donc Anthony commence son parcours à l'installation.

La formation

Anthony effectue son stage 21 h avec la Chambre d'agriculture. *"Ce passage est très important car il permet d'avoir un accompagnement sur le projet et de faire son chiffrage. Le groupe permet d'échanger avec d'autres futurs installés et de partager ses difficultés."* Le chiffrage du projet s'est fait de juin à septembre 2015. Anthony a fait plusieurs formations notamment sur le thème du juridique (société...). L'installation en EARL était effective au 1^{er} janvier 2016.

Les choix techniques

L'exploitation de Patrice était en croisière avec de bons résultats. Anthony était en accord avec les choix techniques très axés sur l'autonomie alimentaire. L'installation a permis de maintenir la SAU et d'augmenter le troupeau d'une 100^e de chèvres en leur offrant un peu plus d'espace.

Les difficultés du projet

La lenteur et la complexité administrative ! L'étape de l'acceptation de la banque est aussi difficile surtout quand il s'agit d'une installation hors cadre familial : *"Il faut faire ses preuves pour être accepté, heureusement qu'il y a le cédant pour faire le lien ou le 1^{er} contact !"*

Des conseils pour un futur installé ?

"Être archi motivé ! C'est un beau métier, il faut y aller car il n'y a pas que des mauvais côtés, c'est intéressant. Être prêt mentalement et avoir du soutien (familial notamment)."

LE PROJET EN QUELQUES LIGNES



LES 4 CHOIX TECHNIQUES DU PROJET



En 2012, Anthony devient salarié dans l'exploitation de Patrice.

En 2016, il s'installe dans cette même exploitation en EARL.

1 UN BÂTIMENT ADAPTÉ AU CHEPTTEL

Un projet bâtiment de 120 places adultes et 140 places chevrettes a vu le jour pour augmenter la surface par animal et d'augmenter le cheptel d'une 100^e de chèvres. Une partie post-sevrage permet maintenant de faire un vide sanitaire et des cornadis ont été installés.

2 UNE RATION PRODUITE PAR NOS SOINS

Notre objectif c'est un maximum d'autonomie donc nous produisons tous nos fourrages, les céréales et une grande partie des protéines avec le lupin et le soja. En 2016, nous avons intégré le maïs ensilage en épi pour remplacer le maïs grain humide sur une partie de l'année. En début de lactation, les chèvres ont 2 kg MS de foin de luzerne, 1 kg de maïs épi à 60 % MS, 250 g d'orge, 150 g de soja et 350 g de lupin. En milieu de lactation, elles ingèrent 2,2 kg MS d'affouragement en vert, 600 g de maïs grain, 300 g d'orge et 100 à 150 g de lupin.

3 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Les mises bas ont lieu en janvier pour avoir du lait de bonne heure et faire le boulot des champs en février et mars. Ensuite l'affouragement en vert permet de faire le pic de lactation. Les responsabilités sont partagées : Anthony pour le troupeau caprin et Patrice pour les bovins et les cultures. Les éleveurs sont polyvalents sur toutes les tâches. L'un fait la traite tous les matins et l'autre tous les soirs et la semaine suivante les rôles sont inversés. *"Du mois d'avril au mois de décembre, nous travaillons un week-end sur 2, à hauteur de 10 heures de travail par jour. Les week-ends où l'on ne travaille pas, on profite du samedi et du dimanche."*

4 UN TROUPEAU SAIN

Nous faisons 160 IA pour élever nos chevrettes et nos boucs de race Alpine. Il n'y a aucun achat d'animaux ce qui permet d'avoir un statut sanitaire très sain. Nous vendons également des reproducteurs ce qui représente un revenu complémentaire intéressant.

OBJECTIFS "RYTHME DE VIE "

- Même s'il y a beaucoup de travail, on a le choix de s'organiser comme on le souhaite. Etre associé permet de faire ses propres choix.

OBJECTIFS "REVENUS"

- Pouvoir vivre de mon travail tout en ayant des temps de repos.

LES ÉTAPES PRINCIPALES DU PROJET

Situation initiale

- 1 UMO exploitant et 1 UMO salarié, 380 chèvres, 40 vaches allaitantes, 316 000 litres, 104 ha de SAU dont 80 ha de prairies.

2012

- Anthony commence comme salarié à plein temps chez Patrice.

Fin 2014

- Patrice lui propose une association.

2

LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENTS ET DE FINANCEMENT

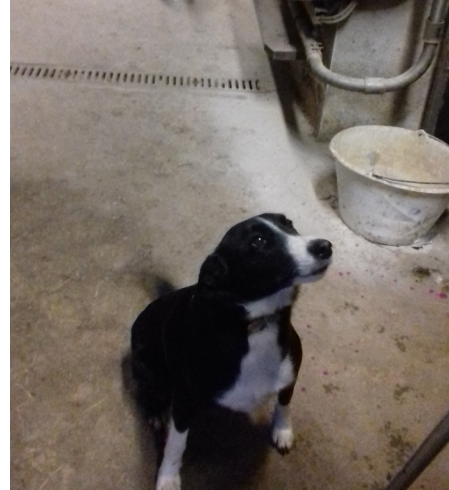
Nature	LE FINANCEMENT			
		Montant	Année	
Achat de parts sociales par Anthony	140 000 €	DJA	15 300 €	2016
		Prêt personnel	124 700 €	2016
Rachat du compte courant associé par l'EARL	140 000 €	Prêt 120 mois à 1,95 %	140 000 €	2016
Bâtiment par l'EARL	80 425 €	PCAE	24 000 €	2017
		Prêt 144 mois à 2,4 %	56 425 €	2017

Le rachat du compte courant associé peut être considéré comme du rachat de capital (l'annuité ne génère pas de charge à part un peu de frais financiers). C'est un investissement financé par la société (EARL) qui ne génère pas d'amortissement donc pas de charge fiscale et sociale. Quand tout le reste sera amorti, le résultat sera important sans que la trésorerie ne soit plus importante donc les charges MSA vont être importantes. L'autre solution aurait été de dissoudre l'EARL à l'installation mais cela entraîne des frais supplémentaires et surtout des complications pratiques : transfert des DPB, changement de noms sur tous les documents officiels, nouvelle demande d'autorisation d'exploitée... Dans tous les cas il faut anticiper l'impact des choix fait à l'installation pour ne pas pénaliser les années à venir.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Années	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
EBE prévisionnel	96 246 €	126 499 €	121 574 €	120 325 €
EBE réalisé	155 339 €	165 282 €	186 106 €	
Revenu disponible	96 870 €	119 465 €	131 316 €	
Revenu disponible par UMO	48 435 €	59 733 €	65 658 €	

L'EBE réalisé est supérieur au prévisionnel, lié à de meilleurs résultats techniques, en effet pour les éleveurs, le PDE était leur objectif minimum.



LES POINTS FORTS ET DE VIGILANCE DU PROJET

POINTS FORTS

- L'installation dans une structure existante et l'expérience acquise en tant que salarié permettent de travailler dans la continuité au niveau du troupeau mais aussi des résultats économiques.
- L'autonomie de l'exploitation permet de ne pas être trop dépendant de la conjoncture.

POINTS DE VIGILANCE

- Foncier très difficile d'acquisition, ce qui empêche l'exploitation d'avoir une autonomie confortable tous les ans.
- Patrice doit partir à la retraite en 2021 donc il faudra rapidement trouver un autre associé.

2015

Parcours à l'installation.

1^{er} janvier 2016

- Installation en EARL.

Fin 2017

- Bâtiment 120 places chèvres et 140 places chevrettes.

Aujourd'hui

- 2 UMO exploitants et 0,8 UMO salarié, 410 chèvres, 40 vaches allaitantes, 420 350 litres de lait, 104 ha SAU dont 66 ha de prairies.

INVESTISSEMENTS INITIAUX ET ÉTAPES CLÉS

2016

- Achat de parts sociales par Anthony (140 000 €).
- Rachat du compte courant associé par l'EARL (140 000 €).

2017

- Bâtiment par l'EARL (80 245 €).

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DEPUIS L'INSTALLATION ET PROJETS

Le troupeau moyen

L'objectif de 450 chèvres en moyenne n'est pas encore atteint pour optimiser les bâtiments donc l'augmentation de cheptel en interne va continuer.

Le travail

Très rapidement l'objectif sera de trouver un associé. "Je préfère avoir un associé pour échanger sur les prises de décisions et conserver le rythme de travail actuel. Un salarié a moins de volume horaire et doit être géré." En plus des 2 UMO exploitants, il nous faut un salarié à mi-temps annualisé pour gérer les pointes de travail et les remplacements. Le départ de Patrice sera un défi car il est gérant de l'exploitation depuis plus de 30 ans et habite sur le siège de l'exploitation.

Le matériel

Une partie des travaux sont faits par entreprise (moisson, ensilage, labour si besoin, élagage, épandage fosse) et nous avons du matériel en CUMA (épandage fumier, round baller, transport plateau et benne, déchaumeur à disque et dent, rouleaux, enrubanneuse, décompacteur). L'objectif est de rester comme ça, l'autochargeuse représente déjà une charge.

REGARDS CROISÉS ÉLEVEUR ET TECHNICIEN

Avis de l'éleveur

"J'étais très motivé pour m'installer et pouvoir prendre des décisions. Ça s'est fait naturellement en m'investissant à fond dans le travail mais aussi en plongeant dans l'administratif ! On ne peut pas imaginer ce que c'est d'être gérant quand on est salarié : prise de décision, adaptations quotidiennes... La préparation mentale est très importante pour tenir son projet jusqu'au bout et être motivé tous les jours une fois installé !"

Avis du technicien

"L'accompagnement du cédant ici futur associé également est très positif et la communication est très importante.

L'installation en association au sein d'une structure existante, qui fait du résultat, permet de sécuriser au mieux le projet. Anthony avait en plus une expérience de 5 ans sur la structure. Le choix d'Anthony a pu être réfléchi et Patrice a pu lui faire part de ses expériences (bonnes ou mauvaises). La cohérence et la connaissance technique de cette exploitation sont également des atouts. Reste à conforter cette structure avec un nouvel associé."



A contribué à la rédaction de cette fiche :
Angélique Roué - Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
angelique.roue@deux-sevres.chambagri.fr